

**UFA DU LYCEE DES METIERS
JULES LE CESNE**

APPRENTISSAGE



COIFFURE

BP COIFFURE

CAP METIERS DE LA COIFFURE

MC COUPE COULEUR

HOTELLERIE

CAP CUISINE

CAP SERVICE EN HOTEL CAFE RESTAURANT

MC CUISINIER EN DESSERT DE RESTAURANT



L'AIDE AUX EMPLOYEURS

Une aide unique pour les contrats conclus depuis le 01/01/2019

*- Elle concerne **UNIQUEMENT** les entreprises de moins de 250 salariés*

- Pour les contrats visant un diplôme équivalent au plus au baccalauréat

Du 01/07/2020 au 31/12/2021, aide exceptionnelle de **5000€** pour un(e) apprenti(e) mineur(e) et de **8000€** pour un(e) apprenti(e) majeur(e) au lieu de 4125 € pour la première année d'exécution du contrat

2000 € maximum pour la deuxième année d'exécution du contrat

1200 € maximum pour la troisième année d'exécution du contrat

Cette aide est versée par l'ASP (Agence de service et de paiement) mensuellement avant le paiement de l'apprenti(e), à condition que la DSN soit correctement remplie.

Elle cesse d'être due en cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage (dès le mois suivant) ou en cas de suspension non rémunérée du contrat de travail.

Depuis le 01/01/2019 :

Le maître d'apprentissage doit être titulaire :

- au moins d'un diplôme correspondant à la finalité de la formation + 1 an d'expérience professionnelle
- d'une expérience minimum de 2 ans dans la formation visée

Ou



RÉGION
NORMANDIE

Mise à jour du 12/03/2021

COIFFURE

L'APPRENTISSAGE
Une Formation
Un Diplôme
Un Emploi



JULES
LE
CESNE
LYCÉE DES MÉTIERS

CFA
ACADÉMIQUE
de NORMANDIE

UFA

du Lycée des Métiers Jules Le Cesne
33 rue de Fleurus - 76600 Le Havre
Tel : 02 35 22 22 70

Courriel : ufa.lecesne@ac-rouen.fr

QU'EST CE QUE L'APPRENTISSAGE ?

L'Apprentissage est un véritable contrat de travail

En tant qu'apprenti(e), vous signez avec l'entreprise qui vous accueille, un contrat de travail à durée déterminée pouvant aller de 6 mois à 3 ans, appelé « contrat d'apprentissage ».

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 29 ans ainsi que pour les jeunes de 15 ans sortant de 3ème.

Comme dans tout contrat de travail, une période d'essai est prévue.

Elle est de 45 jours à temps plein chez l'employeur.

D'autre part une relation très étroite est entretenue avec l'employeur, le jeune et l'UFA.

Vous bénéficiez d'un suivi individualisé, sous forme de visite en entreprise effectuée par les formateurs de l'UFA.

MC COUPE COULEUR

Durée : 1 an soit 400 heures de cours

Alternance : 2 jours de cours par semaine soit Mercredi et Jeudi.

Rémunération :

SMIC au 1er janvier 2021: 1554,58€ brut pour 35 heures / semaine, soit 10,25 €/ heure

Pour les contrats conclus à partir 1er janvier 2021 :

Mention complémentaire	De 15 ans à 17 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 26 ans
Après un apprentissage	+15 % par rapport au contrat précédent	+15 % par rapport au contrat précédent	+15 % par rapport au contrat précédent
Pour un 1er apprentissage	59% (870,58€)	68% (1057,11€)	78% (1212,57€)

CAP METIERS DE LA COIFFURE

Rémunération :

SMIC au 1er janvier 2021 : 1554,58€ brut pour 35 heures / semaine, soit 10,25€/ heure

Pour les contrats conclus à partir 1er janvier 2021:

	De 15 ans à 17 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 26 ans
1ère année	29% 450,82€	45% 699,56€	55% 850,01€
2ème année	41% 637,37€	53% 823,92€	63% 979,38€

Pour les jeunes de 26 à 29 ans : 100% du SMIC

BP COIFFURE

Rémunération :

SMIC au 1er janvier 2021 : 1554,58€ brut pour 35 heures / semaine, soit 10,25€ / heure

Pour les contrats conclus à partir 1er janvier 2021 :

	A partir de 15 ans	A partir de 18 ans	A partir de 21 ans
1ère année	57 % 886,11€	67 % 1041,56€	80 % 1243,66€
2ème année	67 % 1041,56€	77 % 1197,02€	80% 1249,66€

Pour les jeunes de 26 à 29 ans : 100% du SMIC

Durée :

1ère année : 465 heures de cours
2ème année : 477 heures de cours

soit une moyenne de 15 heures par semaine (sur 31 semaines par an)

Alternance :

2 jours de cours par semaine (**hors vacances scolaires**)

- Lundi et Mardi : 2ème année
- Mercredi et Jeudi : 1ère année

Contenu :

* Matières générales : Lettres, Histoire Géographie, Sciences, Mathématiques, Anglais, Education Physique et Sportive

* Matières professionnelles : Travaux Pratiques, Technologie, Prévention Sécurité Environnement, Sciences appliquées, Gestion, Arts Appliqués

DES OUTILS PEDAGOGIQUES PERFORMANTS

Pour vous assurer une formation qui corresponde précisément aux critères d'examens et à la réalité de l'entreprise,

l'UFA Le Casne est équipé de 4 Salons de Coiffure

Durée :

1ère année : 510 heures de cours
2ème année : 450 heures de cours

soit une moyenne de 15 heures par semaine (sur 32 semaines en moyenne par an)

Alternance :

2 jours de cours par semaine (**hors vacances scolaires**) :

- Lundi et Mardi au Mercredi et Jeudi

Contenu :

Travaux Pratiques, Technologie, Sciences Appliquées, Arts Appliqués, Gestion de l'entreprise, Expression française et Ouverture sur le Monde.

TAUX DE REMUNERATION

SMIC au 1er janvier 2021 : 1554.58 brut pour 35 heures / semaine, soit 10.256 / heure

CAP	De 15 ans à 17 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans
1ère année	27% 419.74€	43 % 668.47€	53 % 823.93€
2ème année	39 % 606.29€	51 % 792.84€	61 % 948.29€
3ème année	55% 855.02€	67% 1041.57€	78% 1212.57€

Mention complémen-	De 15 ans à 17 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans
Après un apprentissage	+15% par rapport au contrat précédent	+15% par rapport au contrat précédent	+15% par rapport au contrat précédent
Pour un 1er apprentissage	54% (839.47€)	66% (1026.02€)	78% (1212.57)

Pour les jeunes de 26 à 29 ans : 100% du SMIC

Depuis le 01/01/2019 :

Le maître d'apprentissage doit être titulaire :

- au moins d'un diplôme correspondant à la finalité de la formation + 1 an d'expérience professionnelle
- d'une expérience minimum de 2 ans dans la formation visée

Ou

visée

L'AIDE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

♦ Une aide unique pour les contrats conclus depuis le 01/01/2019

- Elle concerne **UNIQUEMENT** les entreprises de moins de 250 salariés

- Pour un contrat visant un diplôme équivalent au plus au baccalauréat

Du 01/07/2020 au 31/12/2021, aide exceptionnelle de **5000€** pour un(e) apprenti(e) mineur(e) et de **8000€** pour un(e) apprenti(e) majeur(e) au lieu de 4125 € pour la première année d'exécution du contrat

2000 € maximum pour la deuxième année d'exécution du contrat

1200 € maximum pour la troisième année d'exécution du contrat

Cette aide est versée par l'ASP (Agence de service et de paiement) mensuellement avant le paiement de l'apprenti(e), à condition que la DSN soit correctement remplie.

Elle cesse d'être due en cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage (dès le mois suivant) ou en cas de suspension non rémunérée du contrat de travail.



RÉGION NORMANDIE



HOTELLERIE

L'APPRENTISSAGE
Une Formation
Un Diplôme
Un Emploi



JULES LE CESNE
CFA
ACADÉMIQUE
de NORMANDIE

UFA

du Lycée des Métiers Jules Le Cesne
33 rue de Fleurus - 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 22 22 70

Courriel : ufa.lecesne@ac-rouen.fr

QU'EST CE QUE L'APPRENTISSAGE ?

L'Apprentissage est un véritable contrat de travail

En tant qu'apprenti(e), vous signez avec l'entreprise qui vous accueille un contrat de travail à durée déterminée pouvant aller de 6 mois à 3 ans, appelé « contrat d'apprentissage ».

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 29 ans ainsi qu'aux jeunes de 15 ans sortant de 3ème.

Comme dans tout contrat de travail, une période d'essai est prévue.

Elle est de 45 jours à temps plein chez l'employeur.

D'autre part une relation très étroite est entretenue avec l'employeur, le jeune et l'UFA.

Vous bénéficiez d'un suivi individualisé, sous forme de visite en entreprise, effectuée par les formateurs de l'UFA.

CAP CUISINE

- * Préparer les apprenti(e)s aux différentes techniques culinaires
- * Savoir rédiger les bons de commande d'approvisionnement
- * Savoir élaborer les recettes suivant une progression logique tout en ayant un sens créatif et artistique
- * Respecter la réglementation de la sécurité et de l'hygiène

CAP COMMERCIALISATION ET SERVICE EN HOTEL CAFE RESTAURANT

- * Réceptionner, contrôler et stocker les marchandises
- * Organiser et préparer l'activité de service et d'hôtellerie
- * Accueillir, servir la client
- * Vendre les différentes prestations
- * Préparer et réaliser des prestations d'hôtellerie
- * Communiquer

Durée :
449 heures de cours par année scolaire, soit une moyenne de 14,5 heures par semaine (sur 31 semaines)

Alternance :

2 jours de cours par semaine (hors vacances scolaires)

- * Lundi et Mardi pour les apprenti(e)s en 2ème année
- * Mercredi et Jeudi pour les apprenti(e)s en 1ère année

Contenu :

- * Matières générales : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences, Education Physique et Sportive, Anglais
- * Matières professionnelles : Travaux Pratiques, Prévention Sécurité Environnement, Technologie, Gestion,

MC CUISINIER EN DESSERT DE RESTAURANT (1 AN)

- * Concevoir, réaliser et servir des entrées salées et sucrées ainsi que des desserts de restaurant
- * Veiller à l'entretien et à la mise en place du matériel nécessaire à la production (linceux, ustensiles)
- * Assurer le suivi des commandes et l'approvisionnement de son poste de travail (achat, réception et stockage des denrées)
- * Effectuer un contrôle qualité des produits (conservation, température de stockage) et des productions (conditionnement)

Durée :
400 heures de cours par année scolaire, soit une moyenne de 12 heures par semaine (sur 33 semaines)

Alternance :

2 jours de cours par semaine (hors vacances scolaires)

Contenu :

Matières professionnelles : Travaux Pratiques, Technologie, Sciences appliquées, Communication/Vente, Arts Appliqués

DES OUTILS PEDAGOGIQUES PERFORMANTS

Pour vous assurer une formation qui corresponde précisément aux critères d'examens et à la réalité de l'entreprise,

l'UFA Le Casino est équipée de:

- * 4 cuisines pédagogiques

- * 4 restaurants d'application ouverts à la clientèle extérieure